Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

Eléments de cadrage
Principaux enjeux
Atelier

Réunion publique – Mardi 28 septembre 2021

URBA2P

ReFleX Environnement

PLU

Déroulé

Accueil
Procédure engagée
Synthèse du diagnostic communal et principaux enjeux
Atelier - Temps de réflexion en petits groupes
Atelier - Plénière
Conclusion

Procédure engagée

Equipe
Contenu du PLU
Déroulement de la mission
Mise en œuvre de la concertation
Contexte réglementaire
Position géographique et administrative

Procédure engagée

Equipe

UrbA 2P - REFLEX Environnement

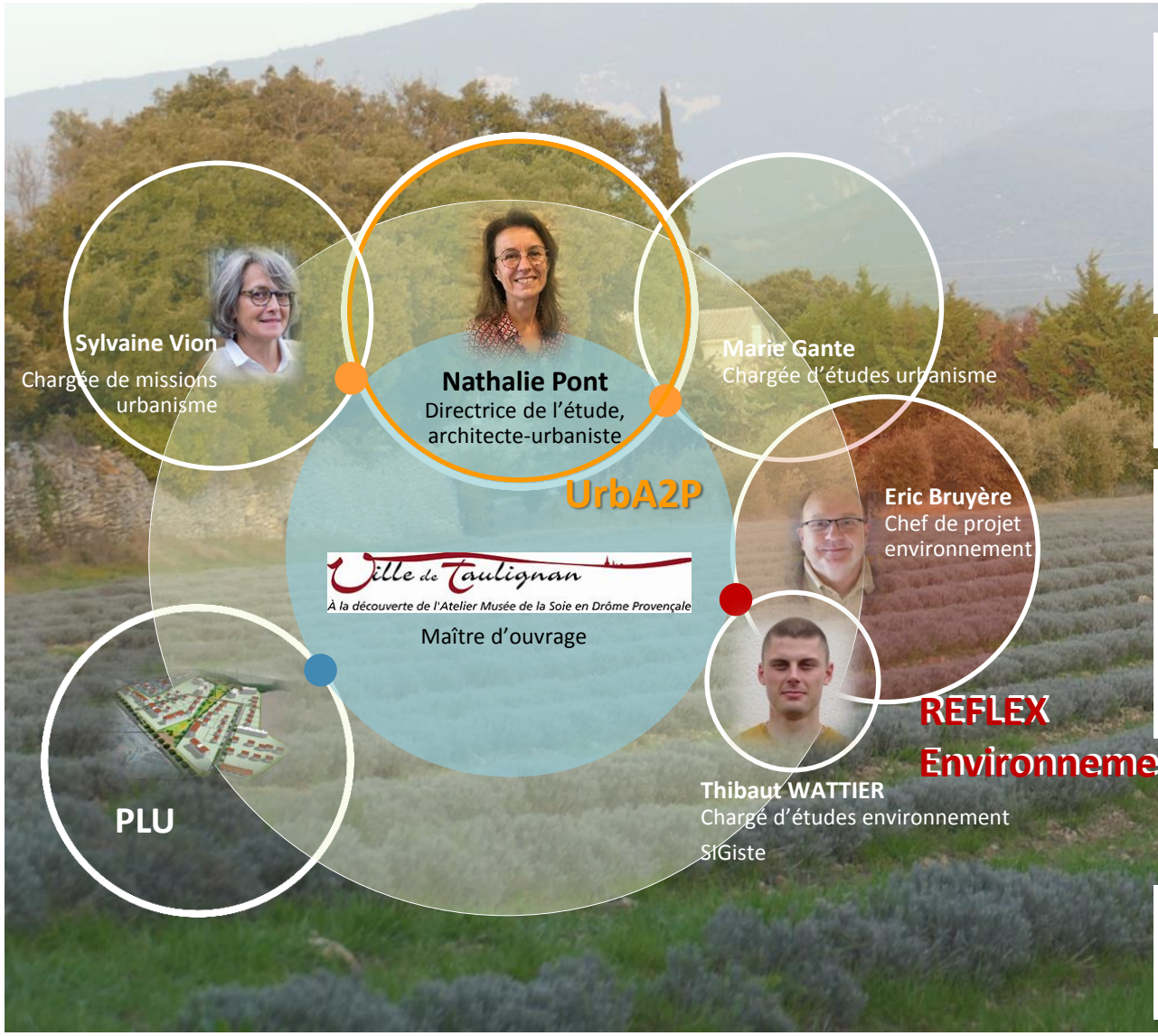

Accompagnement des collectivités publiques dans leurs projets d'aménagement et de préservation de la qualité du cadre de vie

Intégration du diagnostic urbain et paysager (2017)

Etat initial de l'Environnement
Analyse des incidences environnementales du PLU et mise en place de la doctrine ERC (Eviter – Réduire – Compenser)

Dossier de révision du PLU
Procédure et Etudes

Contenu du PLU

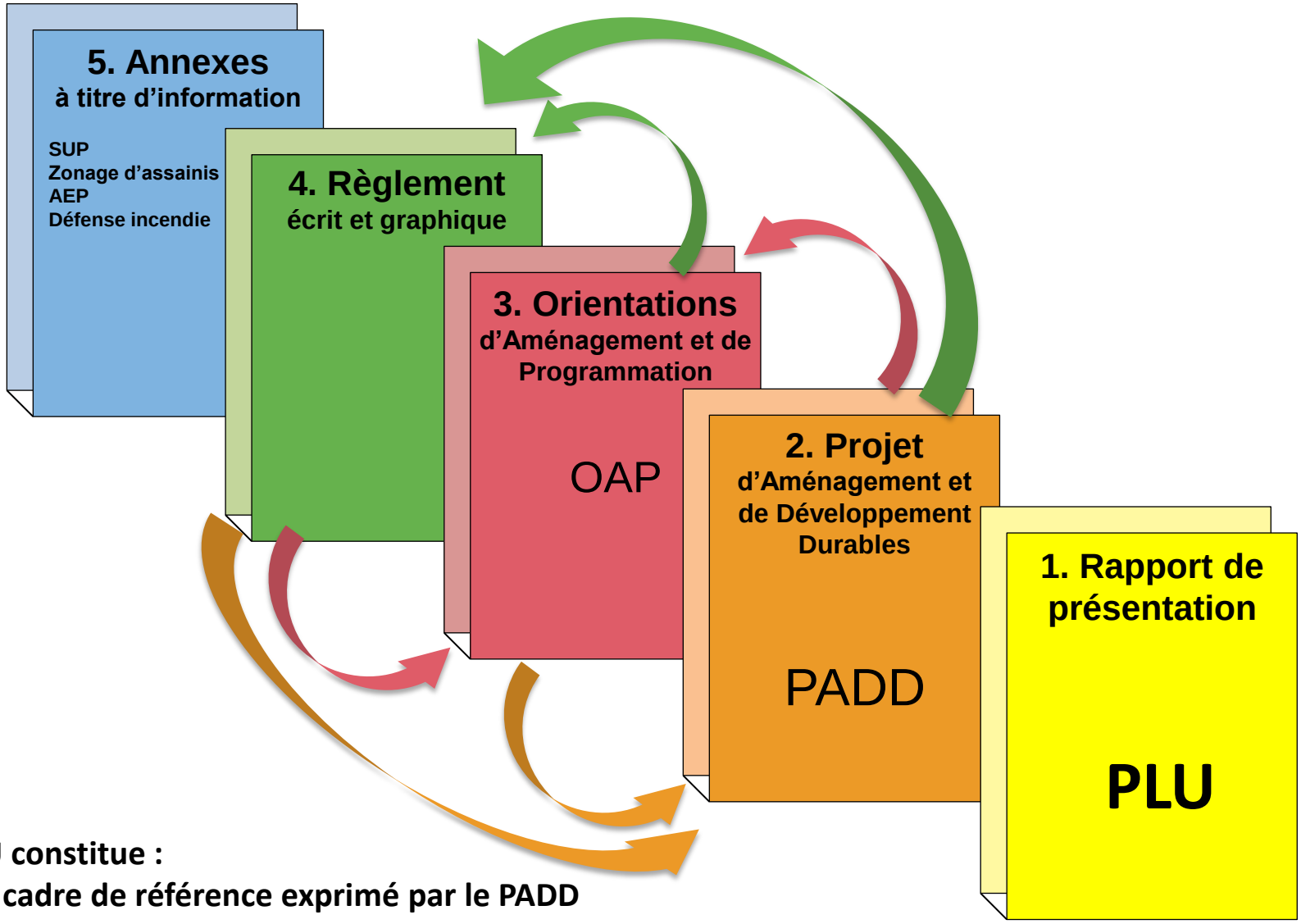

Le PLU constitue :

- **un cadre de référence exprimé par le PADD**
- **un document de droit des sols opposable**

Procédure engagée

Déroulement de la mission

Prescription de la révision du PLU
Délibération du 30 novembre 2020

Calendrier prévisionnel

Phase 1 : Diagnostic territorial

Prévisions démographiques et économiques
Armature territoriale - Cadre de vie – Etat initial de l'Environnement
Maitrise de la consommation foncière et de l'étalement urbain

Juillet 2021

Phase 2 : Prospective et projet communal

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Janvier 2022

Phase 3 : Outils de mise en œuvre du projet communal

Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), règlement écrit et graphique (zonage)
Préparation des dossiers de consultation des commissions départementales

Mai 2022

Phase 4 : Justification des choix et définition des indicateurs de suivi

Finalisation et fourniture du Dossier arrêt projet

Juillet 2022

Phase 5 : Suivi du dossier de l'Arrêt à l'Approbation

Accompagnement de la procédure et fourniture du dossier Approbation

Mars 2023

Mise en œuvre de la concertation

Modalités de concertation pendant les études
Délibération du 30 novembre 2020

Informer

- Dossier de concertation disponible en mairie
- Mise en ligne du dossier sur le site internet de la mairie
- Articles dans la presse locale et le journal municipal

Consulter

- Registre ouvert à la mairie pour recueillir les observations
- Adresse mail dédiée : revision-plu@mairie-taulignan.fr

Participer

- 3 réunions aux étapes importantes de l'élaboration du projet de PLU
  - Réunion 1 – Présentation des enjeux et expression habitante : « bilan » et piste pour l'avenir *(septembre 2021)*
  - Réunion 2 – Mise en discussion du PADD et propositions d'amélioration *(décembre 2021)*
  - Réunion 3 – Présentation du projet de PLU à arrêter *(juin 2022)*

- Groupe de travail OAP (en plus)
  3 rencontres *(janvier à mai 2022)*

Bilan de la concertation au moment de l'arrêt du projet du PLU *(juillet 2022)*

Procédure engagée

Contexte réglementaire

Socle législatif et réglementaire	**Lois et Documents Etat** **SDAGE Rhône Méditerranée 2016-2021** approuvé le 21 décembre 2015 (SDAGE 2022-2027 en cours) **SAGE du LEZ** en cours d'élaboration (périmètre défini le 9 mars 2012) **SRADDET Auvergne Rhône Alpes** approuvé le 10 avril 2020 **Plan de Gestion des Risques Inondation** du Bassin Rhône-Méditerranée approuvé le 7 décembre 2015 **PNR des Baronnies Provençales** de 2015 (97 communes) **Loi dite Climat et Résilience** du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale Rhône-Provence-Baronnies

périmètre arrêté le 27 mai 2016,

EN COURS - SCOT PRESCRIT le 27 avril 2021

Servitudes d'Utilité Publique

A4 : Libre passage sur les berges des cours d'eaux
AC1 : Temple protestant
AC2 : Enceinte fortifiée
AS1 : protection sanitaire des captages et forage (5)
I4 : Ligne 63kV Fugerolle-Montmartel
PM1 : PPRi du bassin versant du Lez (approuvé le 18.12.2006)
PT3 : câbles de télécommunication (2)

Communauté Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan

PCAET –
Plan Climat Air Energie Territorial
(en cours d'étude)

PLU Plan Local d'Urbanisme

Position géographique et administrative

Périmètre du Syndicat mixte du SCOT Rhône Provence Baronnies

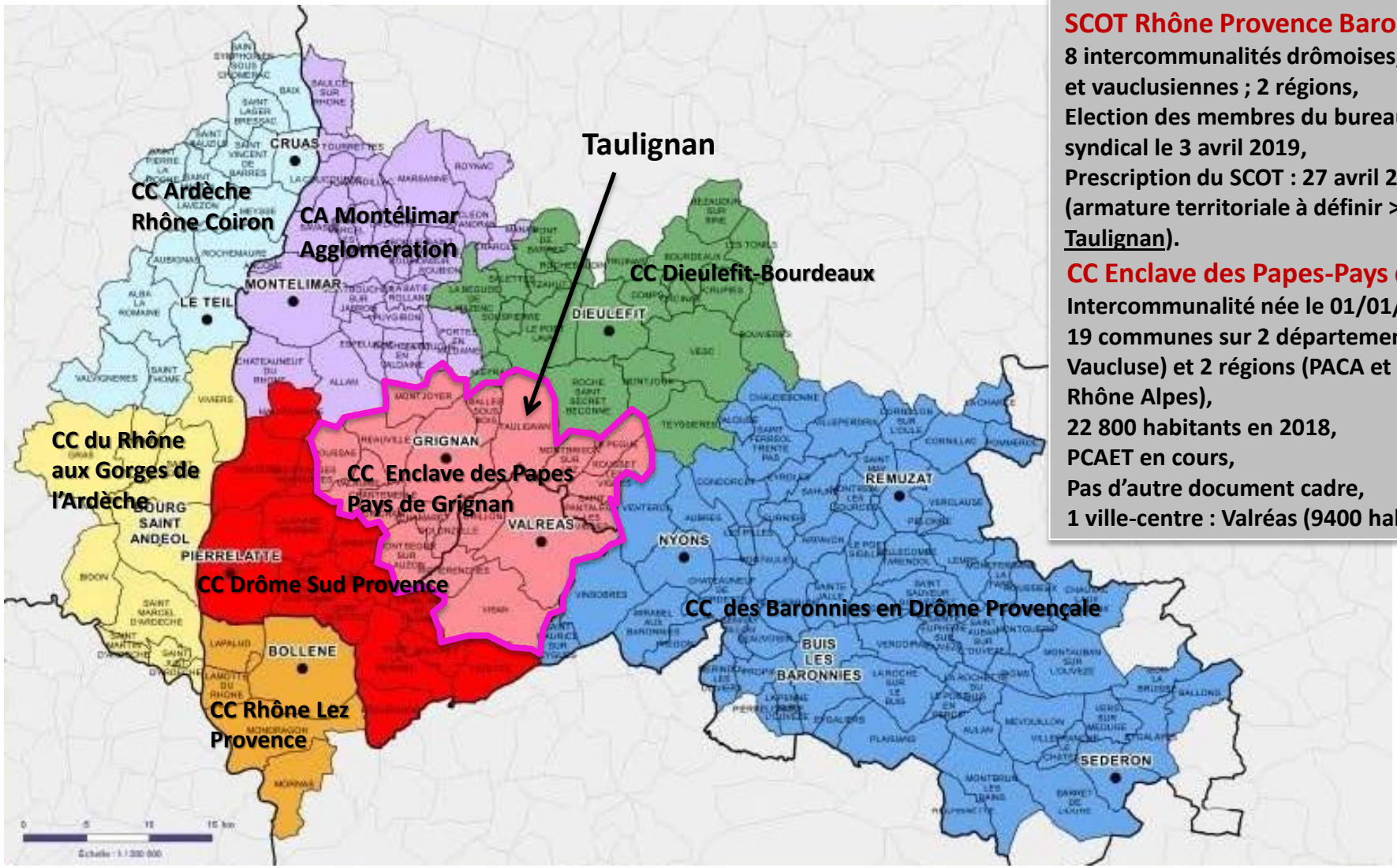

SCOT Rhône Provence Baronnies :
8 intercommunalités drômoises, ardéchoises et vauclusiennes ; 2 régions,
Election des membres du bureau du comité syndical le 3 avril 2019,
Prescription du SCOT : 27 avril 2021
(armature territoriale à définir > Positionner Taulignan).

CC Enclave des Papes-Pays de Grignan :
Intercommunalité née le 01/01/2014,
19 communes sur 2 départements (Drôme et Vaucluse) et 2 régions (PACA et Auvergne Rhône Alpes),
22 800 habitants en 2018,
PCAET en cours,
Pas d'autre document cadre,
1 ville-centre : Valréas (9400 hab).

Synthèse du diagnostic communal et enjeux

Population et habitat
Economie locale et vie quotidienne
Espaces bâtis
Environnement et climat

Population et habitat

Dynamiques et freins

- Une intercommunalité en **perte d'attractivité** depuis 1980
- Une **faible croissance démographique** sur Taulignan (+0,3% entre 2012 et 2017) avec pour seul moteur de croissance le solde migratoire (impacte le fonctionnement de l'école)
- Une **population vieillissante** sur Taulignan ainsi que sur l'ensemble de la CC EPPG et une part croissante des ménages d'une personne
- Un **rythme de construction stable** depuis 40 ans (environ 8 à 10 logements par an)
- **18% de résidences secondaires** en 2017
- **10% de vacance** en 2017
- Un parc de logements majoritairement composé de **grands logements individuels** malgré une part croissante de logements collectifs depuis 2012

- 400 ménages sur 800 sont installés sur la commune depuis plus de 10 ans. A noter, un renouvellement des ménages depuis moins de 4 ans sur 1/3 du parc environ
- 106 logements sociaux et adaptés avec les projets de MARPA et la rénovation Les Tilleuls

Economie locale et vie quotidienne

Dynamiques et freins

- Un **faible dynamisme économique** sur l'intercommunalité, **proximité de bassins d'emplois dynamiques** qui attirent la majorité des actifs, tandis que 48% des actifs travaillent sur la commune, **déplacements domicile-travail** importants
- Un **tissu économique artisanal** important
- Une **économie agricole** bien présente qui occupe un tiers de la superficie communale
- Deux **problématiques d'entrée de ville** avec des activités peu valorisantes
- Plusieurs gîtes et chambres d'hôtes
- Un **centre-ville** qui concentre **l'offre de commerces et services de proximité** ainsi que les **équipements structurants**
- Une **offre importante en stationnement** : 474 places aménagées, dont 418 places VL dans un rayon de 250 m autour de la mairie

Dynamiques et freins

- Un **centre-bourg ancien**, constitué de la ville intra-muros et des faubourgs XIXe
- Un **patrimoine historique protégé** (temple protestant MH et enceinte fortifiée site inscrit) : la servitude couvre le centre ancien et le quartier des Auzières.
- Un **patrimoine architectural, rural et urbain** diversifié et **bien documenté.**
- Des **espaces publics diversifiés**, en partie ombragés, réaménagés dans le centre-ville.
- Une **intensification de l'urbanisation** à partir des années 1960, essentiellement **pavillonnaire** le long de la route de Grignan et aux Auzières : développement continu et au coup par coup en fonction des possibilités de desserte (voirie et réseaux divers), part importante laissée à l'initiative privée, quartiers en lotissements étirés.
- Une **consommation foncière importante** : **+ 120,71 ha urbanisés depuis 1947** ; entre 2007 et 2021, **+1,2 ha/an** et **9 logts/ha** en moyenne (env. 1100 m2 / logement).
- Un **bourg à la jonction des paysages**

Dynamiques et freins

- Une **problématique EAU importante** qui peut conditionner le devenir du bourg : alimentation en eau potable (ressources, besoins et efficacité du réseau de distribution) ; assainissement (dysfonctionnement de la STEP) ; défense incendie.
- Une trame verte et bleue qui met en exergue les **fonctionnalités écologiques** et la porosité du territoire à l'échelle régionale, mais une **porosité locale à relativiser** en raison de l'**étalement du bourg,** des **routes** et des **clôtures autour des truffières.**
- Une **trame verte et bleue** à l'échelle du **bourg à valoriser** : biodiversité, diversité des ambiances paysagères, confort climatique
- Des potentiels pour engager le territoire dans la **transition énergétique** : **amélioration thermique** du bâti existant, développement des **modes doux**, maintien des surfaces favorables à la **captation de CO2**, potentiel ENR (**énergies renouvelables**) essentiellement **solaire et bois énergie** localement, à raisonner à l'échelle de la CCEPPG pour les autres filières (géothermie, biogaz, etc)
- Des **vulnérabilités** face au **changement climatique** : ressource en eau (besoins humains, milieux naturels), santé des personnes, risque incendie accru, impact sur les milieux naturels et les productions agricoles

Une commune « assoupie »

> Retrouver un dynamisme ? peut-être à amplifier

- Prise en compte les besoins de toutes les générations et des publics spécifiques en matière de logements, équipements et services.
- Capacité d'accueillir des TPE et PME pour maintenir et développer des emplois, artisanat, commerces et services, plutôt dans une logique de mixité fonctionnelle.
- Identification du gisement foncier mobilisable pour répondre à ces différents besoins, dans un souci de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Une commune concernée par les effets du changement climatique

> Anticiper la transition climatique pour aider les générations futures à être mieux armées et apporter des pistes concrètes ?

- Préservation de la ressource en eau et maitrise des usages de l'eau.
- Développement des économies d'énergie (sobriété et efficacité) pour le bâti et les déplacements, ce qui implique d'anticiper des mesures pour le bâti existant et neuf et les mobilités alternatives.
- Préservation de la diversité des milieux favorables à la biodiversité du territoire et augmentation de la végétalisation, en proposant des mesures relatives à la trame verte et bleue, aux espaces publics, aux formes urbaines et aux possibilités de densification.
- Développement de la production d'énergie en allant vers de vraies énergies renouvelables, et en proposant des mesures en compatibles avec les orientations du PCAET.

Un bourg à la jonction des paysages

> Un projet en finesse et en dentelle autour de la ville intramuros, prenant en compte :

- les différents quartiers du bourg
- les limites du bourg avec les espaces naturels et agricoles environnants (chevauchements ou imbrications)

> Préciser les modes de développement urbain de la petite ville de Taulignan ?

Un bourg à la jonction des paysages

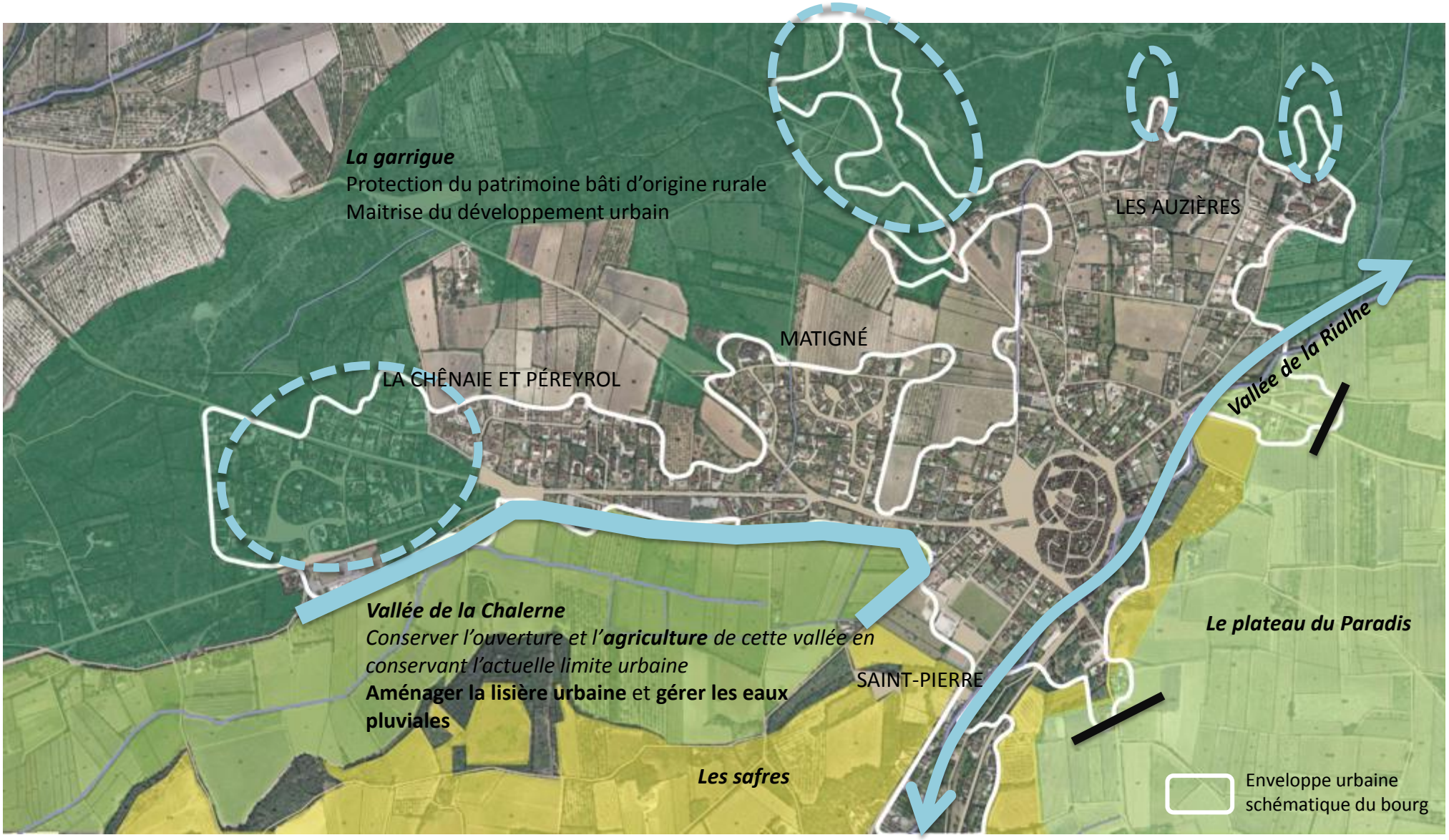

Une grande diversité de milieux naturels et de paysages intimement liés à l'agriculture

Maîtriser les évolutions dans les espaces agricoles ?

- Approches du bourg (pas de nouvelles constructions dans les cônes de vue).
- Projets de bâtiments agricoles photovoltaïques.
- Changement de destination des bâtiments ruraux d'intérêt architectural ou patrimonial, notamment dans la perspective de privilégier le confortement du bourg plutôt qu'une dispersion des logements à l'échelle communale.

Paysage et agriculture

Unités paysagères

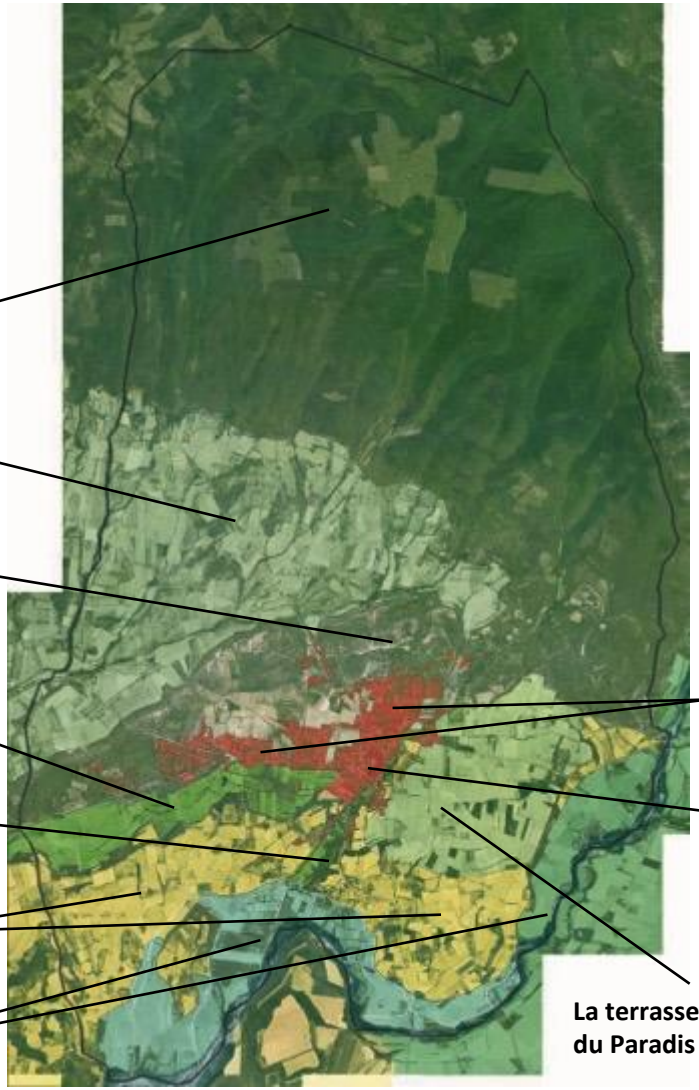

Les Serres et les coteaux Boisés (Bois de Taulignan)

La vallée de la Berre

Le paysage de garrigue issu de l'abandon des pratiques agro-pastorales

Vallées de la Chalerne

Vallée de la Riailhe

Le paysage vallonné des Safres

La Plaine du Lez

Source : reprise de l'étude paysagère réalisée par Pénélope Haas paysagiste dplg urbaniste, 2017

Cultures dominantes

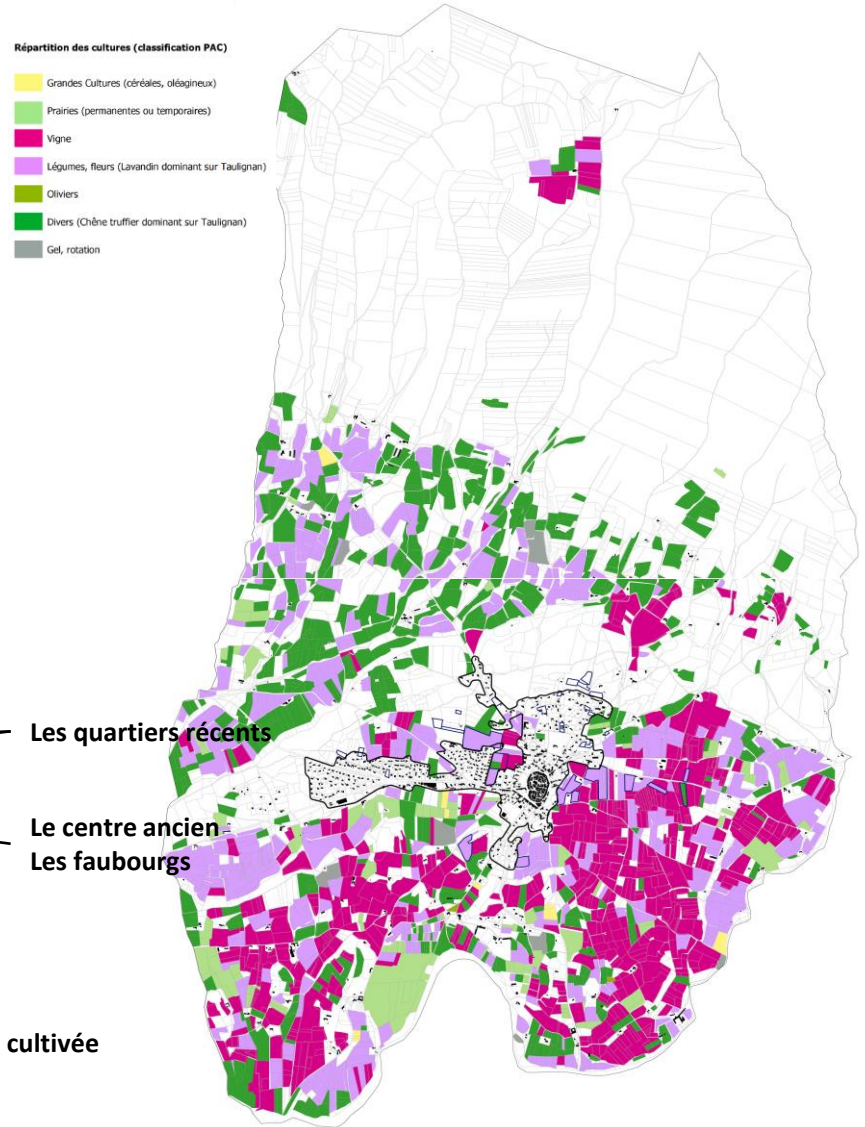

Les quartiers récents

Le centre ancien
Les faubourgs

La terrasse cultivée du Paradis

Source : RPG, 2017

Travail en petits groupes
Plénière

Atelier – Temps de réflexion en petits groupes

10 petits groupes maximum pour produire une réflexion collective.
Un rapporteur par petit groupe.
Durée : 30 minutes.
4 thématiques
Au choix de chaque groupe, il est possible de traiter tout ou partie des différents thèmes.

1 - Regards et ressentis : selon vous, quelles ont été les évolutions marquantes du territoire au cours des 10-15 dernières années ?

- Évolution positives (post-it vert)
- Évolution négatives (post-it rose ou orange)

2 – Une seule piste / évolution prioritaire et stratégique pour l'avenir de Taulignan ?

- Post-it bleu

Atelier – Temps de réflexion en petits groupes

A - Habitat et vie quotidienne
Logements, équipements, services, déplacements

B - Economie locale
Artisanat, commerces, petite industrie, agriculture

C - Espaces bâtis
Espaces publics, formes urbaines, patrimoine

D - Environnement et climat
Eau, trame verte et trame bleue, énergies renouvelables, économie d'énergie, adaptation au changement climatique

Attention :
1 post-it par thème
Indiquer la lettre correspondante
Merci !

Merci pour votre participation